

Bruxelles, le 8 novembre 2006

## **"Les régions, actrices du changement économique" - La Commission européenne renforce l'échange de meilleures pratiques entre les régions d'Europe en matière d'innovation**

*La Commission européenne a présenté aujourd'hui des plans pour dynamiser l'innovation en unissant les efforts de régions d'Europe dans des partenariats puissants et pour les aider à tirer profit de l'expérience et des meilleures pratiques. Cette nouvelle initiative intitulée "Les régions, actrices du changement économique", a été adoptée ce jour par la Commission, au titre de l'objectif de la "Coopération territoriale". Elle introduit de nouveaux moyens pour inciter et aider les réseaux régionaux et urbains à collaborer étroitement avec la Commission afin de tester des idées innovantes et les diffuser rapidement dans les grands programmes. Une conférence annuelle sur le thème "Les régions, actrices du changement économique" au cours de laquelle des prix de l'innovation seront décernés devrait avoir lieu en même temps que le Conseil européen de printemps dans le but de renforcer davantage la communication et la diffusion des résultats de meilleures pratiques dans la ligne de l'agenda pour la croissance et l'emploi.*

Danuta Hübner, la commissaire en charge de la politique régionale, a déclaré que la nouvelle communication vient étayer la politique de cohésion de l'Union européenne pour la période 2007-2013 au cœur de l'agenda de Lisbonne pour la croissance et l'emploi: "La politique de cohésion est un instrument essentiel de croissance et de création d'emplois. Nous voulons aussi être sûrs que les brillantes idées des réseaux régionaux et urbains trouvent leur place dans les nouveaux programmes. L'initiative "Les régions, actrices du changement économique" a été imaginée pour répondre à ce besoin."

Cette initiative est un outil politique anticipatif offert aux États membres, aux régions et aux villes pour les aider à mettre en œuvre l'agenda révisé de Lisbonne au travers d'actions destinées à moderniser l'économie. Son but est de tirer avantage de l'expérience et des meilleures pratiques de régions hautement performantes et d'en transférer les résultats vers des régions qui souhaitent se développer. En outre, elle cherche à lier plus solidement cet échange de meilleures pratiques à la mise en œuvre des programmes de convergence et de compétitivité.

"Les régions, actrices du changement économique" s'appuiera sur les mécanismes des programmes de coopération interrégionale et du réseau de développement urbain au titre de l'objectif de coopération territoriale, mais elle introduit les nouveautés suivantes:

1. identification de thèmes prioritaires centralisés sur la modernisation économique et l'agenda révisé de Lisbonne, comme la diffusion accélérée d'idées innovantes sur le marché, la gestion des migrations et la facilitation de l'intégration sociale, le passage à une économie produisant peu de carbone et l'introduction de l'administration électronique (e-gouvernement) dans les régions et les entreprises;
2. établissement d'une passerelle entre les programmes réguliers et les réseaux;
3. renforcement de la communication grâce à l'organisation d'une conférence annuelle et à la remise de récompenses; et
4. un volet accéléré grâce auquel la Commission créera des réseaux spontanés autour de thèmes prioritaires sélectionnés afin de fournir un terrain d'expérimentation rapide pour les idées de politique.

## **Contexte**

Sur l'ensemble de la période 2007-2013, l'UE libèrera de ses fonds structurels et de ses instruments quelque 350 milliards d'euros (à prix courants), ce qui correspond à 35% du budget communautaire. Cette enveloppe constituera la partie la plus importante du budget de l'UE.

### **Politique de cohésion 2007-2013**

La politique de cohésion est le meilleur instrument pour faciliter la transformation des régions en moteurs de la modernisation économique et sociale. Dans ce contexte, la Commission coopère étroitement avec les autorités nationales pour s'assurer que leurs préparatifs en vue de la nouvelle politique de cohésion 2007-2013 s'achèvent à temps pour que les nouveaux programmes puissent démarrer en 2007 et servent l'objectif de la modernisation. Chaque État membre a été invité à élaborer un document décrivant son cadre et ses priorités pour la nouvelle période de programmation. Ce document, appelé cadre de référence stratégique national, devrait être relié au programme de réforme national plus général dans lequel chaque État membre définit les mesures spécifiques qu'il compte prendre pour moderniser son économie dans le contexte de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi.

Les "orientations stratégiques communautaires relatives à la politique de cohésion", récemment adoptées, ont pour but d'aider les autorités nationales et régionales dans leurs préparations de la nouvelle période de programmation. Les recommandations formulées dans ces orientations gravitent autour de trois grandes priorités: améliorer l'attrait des régions et des villes européennes aux yeux des investisseurs, encourager l'innovation et la croissance de l'économie de la connaissance et créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Pour de plus amples informations sur la politique régionale européenne, consulter le site:

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/regional_policy/index_en.htm)